



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2026/01/01

SEANCE DU 13 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize janvier à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbyly, régulièrement convoqués le 05 janvier 2026, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 09

NOMBRE DE VOTANTS : 11

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

POUVOIRS : Mme Samia BRESCHIGLIARO à Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Caroline EPINAT à Mme Thérèse ROCHE

ABSENTS : M. Jean-Luc GARNIER, M. Julien GENTY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie LEPOIVRE

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire 2026

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions, ainsi que les textes subséquents,

VU l'article L 2312-1 (alinéa 3) du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'un débat sur les orientations budgétaires est obligatoire dans les villes de 3500 habitants et plus,

CONSIDÉRANT qu'il doit être institué un débat d'orientation budgétaire dans les 10 semaines précédant l'examen du budget primitif,

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire remis aux membres du Conseil d'Administration avec l'ordre du jour,

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 13 janvier 2026

Le Président,

Ghislain DELVAUX